

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

Direction académique
d'Eure-et-Loir

Inspection de l'Information et de l'Oriention

L'Inspectrice d'académie,
Directrice académique des Services
de l'Education nationale d'Eure-et-Loir.

- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
VU l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;
VU le décret n° 2014-1377 du 18 novembre 2014

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la **2^{ème} sous-commission d'appel de fin de Troisième** est la suivante :

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES

Le Président : **Monsieur LOBATO, Principal du collège Nicolas Robert de Vernouillet**, représentant de la Directrice académique des Services de l'Education nationale d'Eure-et-Loir

Monsieur RETHO, Principal adjoint du collège Martial Taugourdeau de Dreux

Madame MERKILED, Principale adjointe du collège Jean Moulin de Nogent le Roi

Monsieur ESPITALIER, Conseiller Principal d'Education du collège Pierre et Marie Curie de Dreux

Monsieur RABINE, Directeur du Centre d'Information et d'Oriention de Dreux

Madame L'HOURLS, Professeure du collège Marcel Pagnol de Vernouillet

Madame MARCHAL, Professeure du collège Louis Armand de Dreux

Madame COLLA, Professeure du collège Charles de Gaulle de Bû

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES :

MEMBRES TITULAIRES (3)

Madame VILLE, FCPE

Monsieur BONNARDEL, FCPE

ARTICLE 2 : La sous-commission peut s'adjoindre un médecin de santé et une assistante sociale scolaire.

Docteur DIPPE, Médecin scolaire

Madame BRIGANTINO, Assistante sociale scolaire du secteur de Chartres

ARTICLE 3 : Les membres de la commission d'appel sont désignés pour la durée d'un an renouvelable. Le présent arrêté prend effet au 18 juin 2019

ARTICLE 4 : Le Secrétaire Général de la direction académique d'Eure-et-Loir est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CHARTRES, le 18 juin 2019

Pour la rectrice et par délégation,
La Directrice académique
des services de l'Education nationale d'Eure-et-Loir

Evelyne MEGE

Pour la Directrice Académique, par délégation,
La Secrétaire Générale,


Véronique JULIEN-TITEUX